

CDC DU PAYS DE MORTAGNE AU PERCHE – TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Tarifs applicables à partir du 17 février 2026

		ALSH Mercredis (1/2 jr)		ALSH Vacances (jr)		Centre Sports Loisirs			Club ados	Camps	
		Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	3 jours	4 jours	Semaine	Adhésion	3 jours	Semaine
Familles CDC	Q1 : inférieur à 399	2,50 €	6,50 €	4,50 €	8,50 €	15,00 €	19,00 €	23,00 €	30,00 €	70,00 €	100,00 €
	Q2 : de 400 à 699	3,00 €	7,00 €	5,50 €	9,50 €	18,00 €	23,00 €	27,50 €	30,00 €	80,00 €	110,00 €
	Q3 : de 700 à 999	3,50 €	7,50 €	6,50 €	10,50 €	21,00 €	27,00 €	32,50 €	30,00 €	90,00 €	120,00 €
	Q4 : de 1000 à 1199	4,00 €	8,00 €	7,50 €	11,50 €	24,00 €	31,00 €	37,50 €	30,00 €	100,00 €	130,00 €
	Q5 : supérieur à 1200	4,50 €	8,50 €	8,50 €	12,50 €	27,00 €	35,00 €	42,50 €	30,00 €	110,00 €	140,00 €
Familles Hors-CDC	Q1 : inférieur à 399	5,00 €	10,50 €	12,00 €	17,50 €	37,50 €	49,00 €	60,00 €	30,00 €	130,00 €	200,00 €
	Q2 : de 400 à 699	5,50 €	11,00 €	13,00 €	18,50 €	40,50 €	53,00 €	65,00 €	30,00 €	140,00 €	210,00 €
	Q3 : de 700 à 999	6,00 €	11,50 €	14,00 €	19,50 €	43,50 €	57,00 €	70,00 €	30,00 €	150,00 €	220,00 €
	Q4 : de 1000 à 1199	6,50 €	12,00 €	15,00 €	20,50 €	46,50 €	61,00 €	75,00 €	30,00 €	160,00 €	230,00 €
	Q5 : supérieur à 1200	7,00 €	12,50 €	16,00 €	21,50 €	49,50 €	65,00 €	80,00 €	30,00 €	170,00 €	240,00 €

↳ Le quotient familial se base sur quotient CAF ou MSA pour les familles du département de l'Orne. Pour les familles extérieures au département le quotient familial est calculé comme suit : revenus nets imposables divisés par 12 mois, puis par le nombre de parts fiscales.

- Pour les organismes partenaires conventionnés tel que l'IME ou l'ITEP : application du tarif le plus bas Q1 des habitants CDC
- Pour les familles d'accueil : application du tarif le plus bas Q1 des habitants CDC
- Pour les agents de la CDC et des communes membres n'habitant pas sur le territoire : application des tarifs des habitants CDC selon QF
- Pour les résidents secondaires et enfants résidant hors-CDC mais accueillis en vacances sur le territoire : application du tarif hors-CDC